

**David Hayne et Marcel Tirol, *Bibliographie critique du roman canadien-français, 1837-1900*, Toronto, University of Toronto Press, 1968, 144 p.**

Jack Warwick

Volume 3, numéro 3, décembre 1970

Les relations littéraires franco-allemandes au XX<sup>e</sup> siècle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/500159ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/500159ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Warwick, J. (1970). Compte rendu de [David Hayne et Marcel Tirol, *Bibliographie critique du roman canadien-français, 1837-1900*, Toronto, University of Toronto Press, 1968, 144 p.] *Études littéraires*, 3(3), 429–431.  
<https://doi.org/10.7202/500159ar>

Tous droits réservés © Département des littératures de l'Université Laval, 1970

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Sur son recueil de lettres (dont la plupart étaient inédites), M. Jouanny lui-même, dans l'introduction de sa thèse, émet une opinion à laquelle nous ne pouvons que souscrire : « Aussi nombre des quelques [*sic*] cent soixante lettres que nous avons publiées sont-elles d'un médiocre intérêt ». Nous n'en dirons donc que peu de mots, d'abord pour ajouter qu'elles permettent cependant de préciser quelques dates, d'éclairer la genèse de certaines œuvres, et surtout qu'elles aident à mieux comprendre la personnalité de Moréas. Quatre-vingt-quinze de ces lettres sont adressées à Raymond de la Tailhède, et M. Jouanny a eu raison de les grouper, car les déceptions de cette amitié passionnée pourraient, c'est du moins ce qu'il suggère dans sa thèse, expliquer l'amertume des derniers poèmes. Bien que l'homosexualité notoire de La Tailhède laisse planer quelque ambiguïté sur le caractère de cette liaison, nous pensons avec M. Jouanny que Moréas n'y a probablement rien mis de plus qu'une affection exigeante, mais seulement amicale et littéraire.

Ces lettres sont présentées avec toute la documentation désirable et les commentaires sont généralement judicieux. Nous n'y relevons que deux ou trois points douteux. À propos de la première lettre M. Jouanny écrit : « Les notes de Tellier sur Moréas ne nous sont pas parvenues ». Il n'y a pourtant guère de doute que l'allusion de Moréas vise le passage de *Nos poètes* où Jules Tellier (p. 232) loue la perfection technique du poète. La lettre est de 1890 et le livre avait paru deux ans plus tôt, mais comme son auteur était mort peu après on ne voit pas de quelles autres notes il pourrait être question. Nous ne comprenons pas non plus le

commentaire de la lettre CXXI, adressée à Anatole France : « allusion à une querelle d'hommes de lettres dont le sens nous échappe. Le « vieux misérable qui mit Homère en nègre » est-il Leconte de Lisle ? » Aucun doute à ce sujet. C'est France qui « faillit se battre en duel », non pas avec Huret, mais avec Leconte de Lisle. La correspondance échangée à ce sujet se trouve dans l'appendice de la célèbre *Enquête* publiée par J. Huret en 1891, et elle est encore reproduite dans la *Vie littéraire* d'A. France, 5<sup>ème</sup> série, Calmann-Lévy, 1949, p. 338-342. Enfin M. Jouanny interprète la rectification demandée au même Jules Huret dans la lettre CXXV comme laissant entendre « que les divergences avaient dû s'aggraver entre Barrès et Moréas ». C'est juste le contraire. Dans le texte original (qui ne fut pas modifié par Huret), Barrès était associé à Charles Morice et Henri de Régnier dans une phrase qui comportait quelques réserves à leur égard. Moréas demande d'en retirer le nom de Barrès et d'ajouter ces quelques mots dans un autre passage : « Je l'aime beaucoup. Il a retrouvé la charmante manière de conter des vieux humoristes ».

Marcel A. RUFF

□ □ □

David HAYNE et Marcel TIROL, *Bibliographie critique du roman canadien-français, 1837-1900*, Toronto, University of Toronto Press, 1968, 144 p.

On se doutait de la richesse du fichier de feu M. Tirol, à qui I. F. Fraser exprimait sa reconnaissance déjà en 1935, dans sa *Bibliography of French-Canadian*

*Poetry* . . . <sup>1</sup> La bibliographie du roman, pour la même période, se faisait attendre, même si dernièrement les très estimés travaux de John Hare <sup>2</sup> ont beaucoup fait pour combler la lacune. Grâce à la mise au point de M. Hayne, on pourra désormais se faire une idée très exacte des fortunes des romans canadiens du siècle dernier.

Le lecteur saura gré à M. Hayne de s'être imposé des bornes très strictes et clairement définies dans son avant-propos. Ne figurent dans cette bibliographie que les auteurs ayant publié un roman en volume entre 1837 et 1900. De chaque auteur ainsi admis, d'autres œuvres peuvent être mentionnées dans des notes. C'est ainsi que trouvent leur place, à titre de renseignement utile, *la Sève immortelle* (1925) ou *le Jeune Latour* (tragédie). Nous constatons pourtant, sous des noms comme Gérin-Lajoie ou Chauveau, l'absence de toute mention des œuvres politiques ou historiques. C'est donc le roman, plutôt que le romancier, qui fait l'objet de l'inventaire exhaustif. Là-dessus on ne saurait être plus complet ; sous chaque titre paraissent non seulement les pages-titres de toutes les éditions, mais aussi les extraits publiés à part, les adaptations dramatiques et les traductions en langue anglaise. Il ne manque que les tirages (chiffres non déclarés, même aujourd'hui). Ces précisions font voir à quel point la première édition en volume est parfois éloignée de la première publication

de l'œuvre. On pourra donc nuancer la liste chronologique déjà publiée par John Hare.

Pour les ouvrages critiques et biographiques, M. Hayne s'est bien gardé de tout retenir. Les manuels usuels ne reçoivent qu'une mention dans l'avant-propos, et sous les titres des romans individuels on ne trouve pas les nombreux comptes rendus jugés superflus. Si tout le monde ne pourra forcément pas être d'accord sur chaque omission, l'opinion générale conviendra certainement du principe, qui évite d'alourdir ce volume éminemment utilisable. Il reste, comme références générales, cinquante-trois sources bibliographiques et deux cents sources critiques ou biographiques ; et sous le titre des *Anciens Canadiens*, par exemple, il y a une centaine de travaux à consulter. Une place importante est réservée aux témoignages d'époque.

Les commentaires du bibliographe sont laconiques mais, le plus souvent, suffiront à renseigner le lecteur averti. Quand on lit sous la date 1883 : « éloge d'Angéline de Montbrun », ou en 1966 : « Angéline serait un cas de complexe d'Édipe », on reconnaît les différentes modes en critique littéraire. Ou quand une thèse révèle que le thème traité ne joue qu'un « rôle très secondaire » dans les romans en question, on sait à quoi s'en tenir. Mais ces indications se réduisent parfois au simple jugement de valeur « bonne étude » sans indiquer en quoi elle serait bonne. Là encore, le lecteur averti se fera sans doute une impression suffisante des critères sous-jacents ; M. Hayne n'est pas partisan de la nouvelle critique, et témoigne d'une préférence pour Camille Roy. Ceux qui sont d'avis contraire sauront toujours en faire leur affaire.

<sup>1</sup> Seule la première partie a paru : *From the beginnings of the literature through the Ecole littéraire de Montréal*, New York, Publications of the Institute of French studies Inc., Columbia University, c. 1935.

<sup>2</sup> *Archives des Lettres canadiennes III*, U. d'Ottawa, p. 381-456.

La question de romanciers inclus ou exclus semble plus grave. On cherche en vain les noms de François-Réal Angers, Edouard Duquet et Charles-Alphonse Nathaniel Gagnon (voir Hare, *op. cit.*). Le compilateur a, certes, le droit de juger que certaines œuvres ne sont pas des romans. Il nous semble toutefois souhaitable de faire part au lecteur de cette décision, surtout dans le cas d'un des candidats au titre de premier roman canadien. Sont mentionnés, par contre, deux auteurs pleinement canadiens-français et quelques cas douteux qui ne se trouvent pas dans la bibliographie de John Hare. On voit que ces deux ouvrages devront être consultés ensemble pour n'importe quel travail sérieux sur le roman canadien-français au dix-neuvième siècle.

En conclusion, accueillons très chaleureusement ce nouvel instrument de travail lucide et solide. Manifestement à l'intention des spécialistes cherchant une connaissance exacte et sans boursoufflure, il vient à son heure. Car on a méconnu le dix-neuvième siècle canadien. Si à présent des chercheurs y reviennent, ce n'est pas pour retomber dans l'impressionnisme flou par lequel la critique a jadis contribué au déshonneur de cette période sans grandeur fulgurante, mais non sans intérêt.

Jack WARWICK

York University

□ □ □

**Documents 34**, numéro spécial de l'*Intervention surréaliste*, in l'*Arc*, réimpression n° 37, 1969.

Au moment où la résurgence des textes surréalistes surprend par son ampleur, l'éditeur responsable

d'une réimpression se sent presque tenu de fournir des excuses. En exhumant *Documents 34*, Stéphane Cordier justifie en bonne et due forme son entreprise. La raison qu'il avance est la suivante : par deux fois, pour deux générations successives, Paris et la France sont le théâtre de crises politiques majeures qui forcent l'écrivain à prendre parti. Mai 68 et février 34 se ressemblent non pas tellement à cause des manifestations de rue<sup>1</sup>, mais surtout par le vaste mouvement d'opinion et la somme de littérature qu'ils ont suscités. L'exploitation littéraire d'événements politiques prend figure de tradition . . .

Les surréalistes, pour qui le mot « révolution » avait un sens plénier, signèrent et publièrent dans *Documents 34*, un « Appel à la lutte » contre le régime fasciste ; ils réclamaient l'unité d'action et la grève générale. Ce document célèbre — plus d'une fois réédité<sup>2</sup> — ouvre la revue : il exprime les vues d'une vingtaine d'écrivains et d'« un assez grand nombre de camarades étrangers », au moment précis où se donne libre cours l'agitation populaire (soulignons pour mémoire que cette agitation dépassa en violence les « émeutes » de mai 1968 : du côté du service de l'ordre, elle fit un mort et 1664 blessés ; du côté des manifestants, seize morts et 665 blessés). D'autres textes à caractère historico-politique viennent nous convaincre de la

<sup>1</sup> « Le 7 février 1934, pour la première fois depuis le 4 septembre 1870, un gouvernement français se retire à la suite d'une manifestation populaire : la rue impose, partiellement du moins, sa volonté » (G. Lefranc, *Histoire du Front Populaire*, Payot, 1965, p. 12).

<sup>2</sup> Cf. *Documents surréalistes*, M. Nadeau, le Seuil, 1948, p. 251 et *Histoire du Front Populaire*, G. Lefranc, p. 430.